

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES

**7 OCTOBRE 2019**

**PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire** du Conseil de la municipalité de Grosses-Roches tenue le 7 octobre 2019 à 19 h 30 à la salle du 159, rue Mgr Ross à Grosses-Roches, à laquelle étaient présents les membres du Conseil, mesdames Sonia Bérubé et Nicole Côté et messieurs Dominique Ouellet, Sylvain Tremblay, Serge Leblanc et Carol Fournier tous formant quorum sous la présidence de madame Victoire Marin, mairesse.

Est également présente madame Linda Imbeault, directrice générale et secrétaire-trésorière agissant comme secrétaire d'assemblée.

Trois (3) personnes assistent aux délibérations du Conseil.

### **OUVERTURE**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente d'assemblée.

ORDRE DU JOUR
---------------

### **Assemblée ordinaire du 7 octobre 2019**

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption des procès-verbaux :
4. Administration générale;
  - 4.1 Approbation des comptes à payer et des chèques émis;
  - 4.2 Autorisation de paiement facture pour des frais d'ingénieurs de la FQM pour projet de réparation des conduites sur la rue Mgr Ross août 3 288.95 \$;
  - 4.3 Autorisation de paiement facture pour des frais d'ingénieurs de la FQM pour projet de la route de Grosses-Roches août 2019 \$;
  - 4.4 Autorisation de paiement facture Réal Huot pièces pour installation purges 3 680.88 \$
  - 4.5 Autorisation de paiement facture assurances 16 149.00 \$
  - 4.6 Autorisation de paiement facture pour le service de la Sûreté du Québec 2<sup>e</sup> versement 10 673 \$;
  - 4.7 Autorisation de paiement de facture Les Entreprises G. Ouellet pour installation lampe de rue au havre 757.84 \$;
  - 4.8 Autorisation de la dépense pour formation directrice générale le 16 octobre prochain à Matane;
  - 4.9 Autorisation de paiement de facture Jasmin et Régis Imbeault pour creusage pour l'installation des purges et gravier;

5. Suivi de projet réparations de conduite sur la rue Mgr Ross et excavation de fossés sur la route de Grosses-Roches;
6. Dérogation mineure déposée par M. Claude Courcy pour permettre l'installation d'une porte de garage à son abri d'auto au 265, Route 132 Est;
7. Résolution attestant la fin des travaux pour le traitement de surface de la route de Grosses-Roches;
8. Module de jeux au centre touristique à discuter;
9. VARIA
  - a) Autorisation de paiement décompte excavation de fossés route de Grosses-Roches.

CORRESPONDANCE (voir pièces jointes s'il y a lieu)

PÉRIODE DE QUESTIONS

**Levée de l'assemblée.**

**2019-10-177 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Considérant que** les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour ;

IL EST PROPOSÉ PAR : SERGE LEBLANC

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

**QUE** soit adopté l'ordre du jour de la présente séance tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

**ADOPTÉE**

**2019-10-178 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 2019**

**Considérant que** les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2019;

**Considérant que** les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

**En conséquence,**

IL EST PROPOSÉ PAR : NICOLE CÔTÉ

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

**QUE** les membres du conseil adoptent le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2019.

**ADOPTÉE**

**2019-10-179 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2019**

**Considérant que** les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 septembre 2019;

**Considérant que** les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

**En conséquence,**

IL EST PROPOSÉ PAR : CAROL FOURNIER

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

**QUE** les membres du conseil adoptent le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 septembre 2019.

**ADOPTÉE**

**2019-10-180 APPROBATION DES MONTANTS PAYÉS ET À PAYER POUR LA PÉRIODE DU 10 SEPTEMBRE AU 7 OCTOBRE 2019**

IL EST PROPOSÉ PAR : CAROL FOURNIER

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

**QUE** les paiements des comptes inscrits au registre des chèques pour le compte courant pour la période du 10 septembre au 7 octobre 2019, pour un montant de 397 537.01 \$ numérotés consécutivement de 3362 à 3380 pour les chèques de payes et de 5118 à 5165 pour les chèques courants inclusivement sont approuvés.

**ADOPTÉE**

**2019-10-181 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE – FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) SERVICE DE GÉNIE – RÉPARATION DE CONDUITES RUE MGR ROSS – CONCEPTION, DÉFINITION DES BESOINS, ETC. - TECQ – FACTURE # 1076**

**Considérant que** la municipalité de Grosses-Roches a mandaté par résolution portant le numéro 2019-04-64 le service de génie de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) pour la réalisation de plans et devis concernant les travaux de la programmation de la TECQ;

**Considérant que** la préparation de plans et la rédaction de devis, relevé d'arpentage, etc. ont été réalisées en partie;

**En conséquence,**

IL EST PROPOSÉ PAR : SERGE LEBLANC

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

**QUE** le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement de la facture suivante, à savoir :

- Fédération Québécoise des Municipalités facture # 1076 : 3 288.95 \$  
Honoraires professionnels pour préparation de plans et rédaction de devis.

**QUE** ladite dépense sera imputée à la subvention à recevoir du Programme TECQ 2014-2018.

**ADOPTÉE**

**2019-10-182 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE – RÉAL HUOT-  
PIÈCES ET DEUX PURGES . - TECQ — FACTURE # 5414749**

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

**QUE** le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement de la facture suivante, à savoir :

- Réal Huot facture # 5414749 : 3 201.46 \$  
Purges et pièces d'installation

**QUE** ladite dépense sera imputée à la subvention à recevoir du Programme TECQ 2014-2018.

**ADOPTÉE**

**2019-10-183 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE – ULTIMA –  
ASSURANCES FACTURE # 15437**

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

**QUE** le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement de la facture suivante, à savoir :

- Ultima # 15437 : 16 149.00 \$  
Assurance des biens, perte de revenus, responsabilité civile, erreurs et omissions, crime, automobile, bris de machines, responsabilité civile complémentaire, cyberrisque.

**QUE** ladite dépense sera imputée au budget prévu à cette fin.

**ADOPTÉE**

**2019-10-184 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE – SÉCURITÉ  
PUBLIQUE – 2E VERSEMENT POUR LES SERVICES DE LA  
SÛRETÉ DU QUÉBEC FACTURE # 101471**

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

**QUE** le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement de la facture suivante, à savoir :

- SÉCURITÉ PUBLIQUE # 101471 : 10 673.00 \$  
2e versement pour les services de la Sûreté du Québec

**QUE** ladite dépense sera imputée au budget prévu à cette fin.

**ADOPTÉE**

**2019-10-185 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE – LES  
ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ G. OUELLET – INSTALLATION**

**LAMPE DE RUE AU HAVRE – PROJET BAR RAYÉ FACTURE # 21447**

IL EST PROPOSÉ PAR : CAROL FOURNIER

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

**QUE** le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement de la facture suivante, à savoir :

- Les Entreprises d'Électricité G. Ouellet # 21447 : 757.84 \$  
Installation d'une lampe de rue au havre de pêche

**QUE** ladite dépense sera imputée au projet du bar rayé.

**ADOPTÉE**

**2019-10-186 AUTORISATION DE LA DÉPENSE – ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE LE 16 OCTOBRE PROCHAIN À MATANE**

IL EST PROPOSÉ PAR : SERGE LEBLANC

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

**QUE** le Conseil municipal autorise la dépense pour une activité de perfectionnement pour une somme de 316.00 \$ plus les taxes concernant l'impact de l'arrivée de l'Autorité des marchés publics (AMP) dans la gestion des appels d'offres municipaux et la jurisprudence récente en gestion municipale (principe à retenir, application au quotidien et dernières modifications législatives) pour la directrice générale.

**QUE** ladite dépense sera imputée au budget prévu à cette fin.

**ADOPTÉE**

**Le conseiller monsieur Dominique Ouellet se retire des délibérations pour le prochain point considérant qu'il travaille à l'occasion pour la compagnie Jasmin et Régis Imbeault inc..**

**2019-10-187 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE – JASMIN ET RÉGIS IMBEAULT – EXCAVATION POUR INSTALLATION DE PURGES - TECQ - FACTURE # 5368**

IL EST PROPOSÉ PAR : SONIA BÉRUBÉ

Et résolu à la majorité des conseillers (ères) présents (tes) :

**QUE** le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement de la facture suivante, à savoir :

- Jasmin et Régis Imbeault inc. # 5368 : 8 311.30 \$  
Travaux d'excavation pour installation de deux purges et gravier

**QUE** ladite dépense sera imputée à la subvention à recevoir du Programme TECQ 2014-2018.

**ADOPTÉE**

**Le conseiller monsieur Carol Fournier se retire des délibérations pour le prochain point considérant qu'il est le cousin de monsieur Claude Courcy.**

**2019-10-188 DÉROGATION MINEURE 2019-15002 - 265 ROUTE 132 EST - APPROBATION**

**Considérant** la demande formulée par monsieur Claude Courcy pour une dérogation mineure aux dispositions du règlement d'urbanisme, en regard de l'immeuble situé au 265, Route 132 Est à Grosses-Roches (lot 5061716);

**Considérant** l'avis favorable du Comité consultatif d'urbanisme en date 23 septembre 2019;

**Considérant qu'un avis a été publié sur le territoire de la municipalité le 18 septembre 2019, invitant tout intéressé à se faire entendre au cours de la présente séance relativement à ladite demande de dérogation mineure;**

**En conséquence,**

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

ET résolu à la majorité des membres du Conseil présents :

**QUE** le Conseil accorde la dérogation mineure numéro 2019-15002 visant à :

1) Permettre une marge de recul avant de 1.49 mètres au lieu de la marge minimale de 14.0 mètres dans le but de transformer l'abri d'auto annexé à la maison pour en faire un garage (bâtiment complémentaire résidentiel).

**ADOPTÉE**

**2019-10-189 ATTESTANT LA FIN DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DE SURFACE DE LA ROUTE DE GROSSES-ROCHES ET TRAVAUX DIVERS – RIRL DOSSIER # 2016-380B**

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

**QUE** le Conseil municipal atteste que les travaux de traitement de surface sur la route de Grosses-Roches et travaux divers sont maintenant terminés et qu'il sollicite le paiement de l'aide financière accordé portant le numéro de dossier 2016-380B.

**ADOPTÉE**

**2019-10-190 AUTORISATION DU PAIEMENT DÉCOMPTE # 2 - ENTREPRISES D'AUTEUIL ET FILS INC. POUR PROJET EXCAVATION DE FOSSÉS**

**Considérant que** le décompte # 1 est annulé et que le service de génie civil de la FQM a procédé à un décompte # 2 en date du 7 octobre 2019 suite à une analyse et recommande le paiement pour le projet ci-haut mentionné;

**Considérant que** les montants, du présent décompte, incluant les taxes, à payer à l'entrepreneur, en l'occurrence « Les Entreprises d'Auteuil et fils inc. », se résument comme suit :

Travaux	Cumulatif	Présente demande
. Travaux exclusifs à la TECQ		
Sous-total	49 595.71 \$	49 595.71 \$
Retenue (10%)	- 4 959.57 \$	-4 959.57 \$
Libération (10%)	4 959.57 \$	4 959.57 \$
<b>Total</b>	<b>49 595.71 \$</b>	<b>49 595.71 \$</b>
Taxes	7 426.96 \$	7 426.96 \$
<b>Grand total</b>	<b>57 022.67 \$</b>	<b>57 022.67 \$</b>
<b>Coût réel moins le retour de taxes</b>	52 069.30 \$	52 069.30 \$

**En conséquence,**

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY

Et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents(tes) :

**QUE** le Conseil municipal de Grosses-Roches autorise le paiement du décompte progressif n° 2 à l'entrepreneur ci-haut mentionné pour une somme de 57 022.67 \$.

**QUE** ladite dépense sera imputée à la subvention à recevoir du Programme TECQ 2014-2018.

**ADOPTÉE**

**PÉRIODE DE QUESTION** : Début : 20h05 Fin : 20h10

Questions soulevées :

- L'état du module de jeux au centre touristique;
- Les foyers sur le projet du bar rayé;
- La hauteur des clôtures.

**2019-10-191 LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : CAROL FOURNIER

ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

**De lever la séance, il est 20 h 11.**

**ADOPTÉE**

---

La présidente d'assemblée et mairesse  
Victoire Marin

---

La directrice générale et secrétaire-trésorière  
Linda Imbeault

**Approbation des résolutions**

Je, Victoire Marin, mairesse de la Municipalité de Grosses-Roches, approuve les résolutions votées lors de la séance ordinaire/extraordinaire, du 7 octobre 2019, tenue à la salle du conseil au 159, rue Mgr Ross à Grosses-Roches à 19 h 30.

En signant ce document, cela équivaut à la signature de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes :  
\_\_\_\_\_.

---

Victoire Marin, mairesse

Date